



HIVER
2021
2022
N°12

Pour belle la vie

ÉDITO

On entend de plus en plus parler de recyclage du plastique et c'est une vraie préoccupation.

CITEO (ex Eco Emballage) nous explique qu'aujourd'hui, on peut trier tous les plastiques, alors que l'obligation légale est au 1^{er} janvier 2023.

La question est que même si ces plastiques sont triables, ils ne sont pas tous recyclables. C'est pourquoi le SICTOM de la Région de Rambouillet continue à ne trier que les plastiques recyclables jusqu'au 1^{er} janvier 2023 et se lance un programme expérimental de traitement des plastiques à plus long terme.

Ainsi, ne changeons rien à nos habitudes de tri sur le territoire pour l'instant.

Le SICTOM lancera une campagne d'information dès que des changements locaux apparaîtront.

Le mieux pour la planète est d'éviter de consommer des produits emballés dans du plastique "jetable" et privilégions les autres types d'emballages recyclables ou biodégradables.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Benoît Petitprez,
Président du SICTOM



L'ACTUALITÉ DU SICTOM

Le tri c'est classe

Les enfants, on compte sur vous pour expliquer tout cela à vos parents !

Les animations en milieu scolaire proposées par les ambassadeurs du tri sensibilisent concrètement et de façon ludique les élèves des classes élémentaires aux bons gestes du tri. Nous avons suivi une séance à Ablis avec des CM1 de l'école Léonard de Vinci.

- Est-ce que tout le monde fait du tri ?

À cette première question, la plupart des élèves de la classe d'Anne-Sophie Zuraw lèvent le doigt et répondent « oui » avec un grand sourire. Émilie, ambassadrice du tri au SICTOM, et Denis ambassadeur au Sitreva enchaînent sur une démonstration pratique. Munis de flacons, boîtes de conserve, briques alimentaires, canettes de soda, films plastique, pots de yaourt, barquettes alu, etc., tel un inventaire de nos placards ils font défiler plus d'une trentaine de produits que les enfants reconnaissent de suite. Mais dans quelle poubelle les jeter quand ils deviennent déchets. Recyclables ou pas ?

« J'hésite, dit l'un. Moi aussi, avoue un autre. » Émilie leur souffle une astuce : pour les contenants en plastique, regardez leur point commun, tous ceux qui ont un bouchon qui se

visse vont dans la poubelle du recyclage. Donc pas les pots de yaourt qui sont à jeter dans la poubelle des déchets ménagers.

C'est alors l'occasion d'une petite mise au point à propos d'une publicité Citéo très présente actuellement dans les médias. Séquence vidéo : « tous les emballages vont dans le bac de tri, annonce celle-ci ». Certes la pub se termine par « cela concerne 1 Français sur 2 et sera effectif courant 2023 ». Mais le message peut prêter à confusion. « Dites bien à vos parents que chez nous, ce n'est pas encore le cas, martèle Denis. »

Trop fort

Arrive le tour de la poubelle dédiée au verre. « Dans laquelle on peut mettre ?... » « Les bocaux ! s'exclame un enfant. » « C'est quoi



9, rue André Ampère
Z. I du Pâtis, 78 120 Rambouillet
www.sictomregionrambouillet.com
N° vert 0800 49 50 61

SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte
et de Traitement des Ordures Ménagères de la
Région de Rambouillet



les bocaux ? questionne son voisin. Bocal au pluriel, répond très sérieusement le premier. On peut tous les mettre quand ils sont en verre, précise-t-il doctement. Et même les petits pots de yaourt en verre, ajoute-t-il. »

Ouahhh

Un documentaire invite ensuite les enfants à découvrir ce qu'est « le recyclage : c'est-à-dire la réutilisation, la deuxième vie des objets. » Démonstration à l'appui : avec ces deux bouteilles en plastique on fait cette écharpe polaire. Avec des canettes, environ 600 comme celle-ci, on peut faire une trottinette. « Ouahhh, s'exclame toute la classe impressionnée par ces transformations magiques ! »

Le CO₂ est en jeu

La sensibilisation s'appuie aussi sur quelques messages pertinents glissés par les animateurs : le plastique est fait avec du pétrole qu'il faut aller chercher très loin, ce qui pollue l'air de la planète. Et il ne se recycle pas indéfiniment. L'écharpe polaire trop usée pourra être transformée en produit d'isolation mais après, on ne pourra plus recycler ce produit. Tandis que le verre fabriqué à partir de sable se recycle à l'infini. On devrait l'utiliser davantage que les bouteilles en plastique ! Et le papier, avec quoi est-il fait ? « Des arbres ! » Oui, et si on ne le recycle pas ? « On va devoir couper de plus en plus d'arbres, déduisent les petits. »

Questions sous forme de devinettes et réponses s'enchaînent, l'attention des enfants est totale, le sujet les captive ! Et le message passe : plus on trie bien, moins on puise dans les matières premières. Les piles, un des produits les plus polluants, ne sont triées qu'à 35 %. L'école d'Ablis a la chance d'avoir un bac à piles : « dites-le à vos parents et déposez vos piles usagées dans ce bac. » « Chez moi on utilise plutôt des piles rechargeables », confie une petite voix aussitôt félicitée par les animateurs.

Houlà !

Place à une séquence cinéma : un documentaire sur des pêcheurs qui ont à cœur de trier les déchets qu'ils remontent dans leurs filets. « Pour 80 kg de poissons, nous avons 20 kg de déchets plastique, de canettes, etc. On est écœuré. » Attentifs, les jeunes spectateurs lâchent un « houlà » compatissant.

La rencontre, riche d'enseignements, se termine par quelques cadeaux de circonstance : le cahier du bon trieur, un stylo et un petit sac souple en matières recyclées. Et par ce message d'Émilie : « on compte vraiment sur vous pour bien expliquer tout cela à vos parents ! »

Déchèteries à point nommé

Le 3 janvier 2022, votre crédit sera de 50 points pour les particuliers et illimité pour les pros.

Les déchèteries gérées par le Sitreva, et notamment les quatre situées sur le territoire de la région de Rambouillet adoptent un nouveau système à points à partir du 3 janvier 2022. Oubliez le cubage et le nombre de passage, les particuliers disposeront de 50 points pour l'année, qui seront décomptés selon la voiture, la remorque ou l'utilitaire utilisé. Les professionnels ne seront pas limités, ils pourront avoir un compte pré-payé et chaque passage fera l'objet d'un bon de dépôt (une preuve utile si nécessaire). « Le système a été étudié en fonction des habitudes et des besoins observés, explique Emmanuelle Rondeau, directrice des déchèteries du Sitreva. Les particuliers font en moyenne 8 passages annuels en déchèteries. Avec 50 points, ils pourront venir chaque semaine si besoin. Les professionnels ne payeront pas plus cher. Tous seront sensibilisés à la valorisation possible ou pas de leur dépôt par la remise d'un Tri Score. Expérimenté sur l'ouest du territoire avec les déchèteries aux alentours de Dreux (28), ce nouveau système de pré-paiement pour les professionnels fonctionne très bien. »



Le barème est le suivant :

- une voiture dont le coffre est plein = 1 point
- une remorque = 1 point
- une voiture dont le coffre est plein + une remorque = 2 points
- un petit utilitaire = 3 points
- un grand utilitaire = 6 points
- un petit camion de déménagement = 10 points.

Plus d'infos sur sitreva.fr

HISTOIRES DE BAC

DES DÉCHETS ET DES HOMMES

Les bacs, rien que les bacs

Dangerosité de la marche arrière lors de la collecte

Reculer ne fait pas avancer la sécurité, on le sait ! L'angle de vision est limité, le conducteur pas rassuré... et vous, riverains, non plus. Fort de ce constat et face aux règles de sécurité routière, la marche arrière des camions bennes est en cours de suppression totale. Pas facile dans certaines impasses ou ruelles étroites et à sens unique. Les communes, le SICTOM et Europe Service Déchets (ESD) le prestataire rambolitaïn missionné pour la collecte des bacs étudient actuellement chaque situation pour résoudre au mieux ce risque. La compréhension et la bonne volonté des habitants seront sollicitées les cas échéant, notamment s'il faut amener son bac un peu plus loin afin d'éviter cette marche arrière dangereuse. Merci d'avance de votre bienveillance.

Et le surplus reste à terre

Les sacs et autres dépôts à côté des bacs ne sont plus ramassés. Glissons-nous un instant dans la peau du personnel chargé de cette tâche pour comprendre pourquoi. Jean-Pierre est rippeur. Entre le camion que conduit Éric, et nos poubelles à ramasser, il effectue à chaque tournée quotidienne en moyenne 15 km à pied et il gravit l'équivalent de plus d'une centaine d'étages en montant et descendant du marchepied du camion. La séance de musculation s'agrément de environ 10 tonnes de poussée-traction et de portage de nos poubelles. Jean-Pierre est plutôt costaud, comme ses collègues. Mais dorénavant il ne ramassera plus le vrac à côté des bacs, comme le stipule le règlement du SICTOM depuis 2015. Question de respect, et d'hygiène également. « On a eu une fois une poubelle tellement chargée que l'appareillage du camion n'a pas réussi à la lever, s'exclame Eric. On essaye de rendre service le plus possible aux habitants mais chez certains ou dans des quartiers, le vrac déposé à côté des poubelles devient trop fréquent, pour ne pas dire systématique. Il y a parfois



Ok pour la poubelle mais Jean-Pierre ne ramasse pas le sac.

des cartons énormes, qui ont pris l'eau, poursuit Jean-Pierre. Le problème le plus fréquent est avec les bacs de tri sélectif. Ou avec des bacs de déchets qui débordent de végétaux. On a eu une télé posée sur une poubelle l'autre jour. Le monsieur me dit « ça se recycle ! ». Oui mais à la déchèterie avec les déchets électriques ou à reprendre par le magasin qui vous a vendu

votre nouveau téléviseur. » Vous l'avez compris, soyez sympa, pensez à Jean-Pierre, Eric et leurs collègues. On ne va pas insister en vous citant l'article de loi qui assimile tous déchets sur la chaussée en dehors d'un bac à un dépôt sauvage se traduisant par une amende très salée. Non, on n'insiste pas, on compte sur votre compréhension !



MODE D'EMPLOI

Le tri des biodéchets à la source sera obligatoire en 2024, préparons-nous.

Nos déchets ménagers sont en grande partie "compostables" : épluchures, marc de café, thé, coquilles d'œuf pilées, produits alimentaires laissés sur le bord de l'assiette quand on a les yeux plus gros que le ventre ! Les Français produisent près de 18 millions de tonnes de biodéchets par an. 30 % de nos concitoyens trient déjà ceux-ci à la source. En 2024, c'est-à-dire quasiment demain, il faudra que tous le fassent afin d'éviter la mise en décharge de ces biodéchets valorisables. L'un des intérêts sera d'éviter de rejeter les gaz à effet de serre qu'ils génèrent, notamment du méthane 25 fois plus nocif dans l'atmosphère que le CO₂. Ces déchets triés à la source pourront ainsi rejoindre un composteur de jardin ou de quartier, un



lombri-composteur (pour un balcon ou un appartement) ou un Green Cone (apte à englober les déchets carnés et laitiers), autant de solutions qui accélèrent le processus de décomposition des déchets organiques et qui fournissent un

L'OBJET

Jaune soleil et gris anthracite

Les nouvelles couleurs du prêt à porter vos déchets ! Petit à petit, et au fil des opérations de maintenance, les bacs bleus font place aux bacs jaunes pour le tri sélectif. Et les bacs verts de déchets ménagers sont remplacés par des bacs gris anthracite. Ceci afin d'harmoniser les dispositifs de tri et leurs couleurs en France.

amendement équivalent à l'humus de nos sous-bois, utile aux cultures et plantations. La démarche est vertueuse, elle conduit également à alléger nos poubelles, le coût de leur traitement et l'impact de leur transport. Elle peut contribuer aussi à nous faire prendre conscience de la quantité de biodéchets que nous produisons, et limiter ainsi le gaspillage alimentaire. Une solution de tri à la source est à étudier par ailleurs. Le SICTOM s'y emploie. Les communes en ont aussi la tâche.

Demandez-nous votre composteur !

Dans l'immédiat, le SICTOM peut vous fournir gratuitement jusqu'à deux bacs composteurs par foyer. N'hésitez pas à vous lancer dès aujourd'hui dans le compostage !

HISTOIRES DE BAC

Collecte des encombrants Mémo pratique

Vieux meubles cassés, canapé défoncé, matelas affaissé, bref tout ce qui vous encombre et qui est à jeter, voilà ce que l'on nomme les encombrants. Et indirectement « le passage des monstres », les camions qui s'apprentent à collecter tout cela. Mais encore faut-il que vous preniez rendez-vous. Et là, rien de plus simple ! Appelez le service Encombrants du SICTOM au : 0 800 49 50 61 (n° vert gratuit). L'équipe du SICTOM vous fixera une date de passage et vous apportera toutes précisions quant aux objets acceptés et ceux qui sont refusés.

Votre dépôt ne doit pas dépasser 2 m³ pour les encombrants ou 1 m³ et moins de 90 kg pour les DEEE (les déchets électriques, télé, machine à laver, etc.). Le détail de votre dépôt vous sera demandé et il vous sera conseillé, pour faciliter le transport, de ne démonter ni DEEE ni meubles. Attention : ne sera ramassé que ce que vous aurez indiqué et, le cas échéant, une photo sera prise par l'équipage afin d'éviter toute réclamation.

Pas d'élagage, un gage !

Question de sécurité, un camion poubelle obligé de se déporter en raison d'une haie qui empiète sur la chaussée, cela devient risqué. Un petit coup de taille-haie



et le contour est déjouté, le camion poubelle (comme tout autre véhicule de grande dimension) pourra tailler la route sans risque !

Une ressourcerie spéciale friperie à Rambouillet



Les fringues éthiques et chics ont une nouvelle adresse

L'association Ressources & Vous spécialiste du réemploi et créatrice d'emplois et d'actions sociales (elle compte désormais 70 contrats salariés dont 5 à Rambouillet) propose, depuis février 2021, une nouvelle friperie à Rambouillet, dans la zone d'activité du Bel Air. Face à son succès, les locaux, qui abritent également tous types d'objets et équipements de seconde main, semblent déjà trop exigus, se réjouit Tanguy Neveu, le responsable administratif de Ressources & Vous. « *La mode seconde main a le vent en poupe, observe-t-il. La boutique reçoit près de 200 personnes par jour d'ouverture (pour l'instant le mercredi et le samedi de 10h à 18h). La clientèle est très*

variée, toutes les classes sociales nous rendent visite. Les jeunes sont les plus nombreux mais on voit passer tous les âges ici ! »

Il est vrai que quand on se penche sur les prix, on accourt ! Les manteaux sont étiquetés à 5 euros, les tee-shirts et pantalons à 2 euros, le rayon enfant de 0,5 à 3 euros. Un équipement neuf et complet de motard s'est vendu 30 euros. Un cuir pourra atteindre 10 ou 20 euros ! Et le curseur de la qualité proposée va de « bon état », « très bon état » majoritairement, à « neuf » !

Quant à des locaux plus spacieux et situés dans une rue plus passante, si quelqu'un a une proposition en ce sens, l'association l'étudiera avec joie – un sentiment qui se lit d'ailleurs sur les visages de toute l'équipe, et ça aussi ça fait du bien !

Les boutiques sont ouvertes le mercredi et le samedi de 10h à 18h :

- 8 impasse Pierre Métairie, 78120 Rambouillet
- 7 rue de l'église, 78 610 Le Perray-en-Yvelines,
- 10 rue Laguesse – Charon, 78 730 Saint-Arnoult-en-Yvelines,
- 46 bis rue de la Madeleine, 28 230 Épernon,
- 43 rue de Dampierre, 78 280 Guyancourt [nouvelle boutique ouverte en octobre 2021].

Les dons et apports sont à déposer le mercredi et le samedi :

- à l'espace de la Mare au loup, 14 rue de Houdan au Perray-en-Yvelines, de 10h à 14h,
- à la boutique à Épernon, de 10h à 17h.

Contact : 09 51 23 59 31
accueil@ressourcesetvous.org
Plus d'infos sur ressourcesetvous.org

Noël : après avoir acheté, savoir jeter
Les emballages, ce n'est pas toujours un cadeau. Pensez à bien les trier, cartons, papiers recyclables (sauf les papiers brillants colorés et emballages souples ou semi-rigides en plastique) vont dans le bac de tri sélectif (bleu ou jaune). Vous faites vous-même les emballages ? Optez pour un papier kraft, il se recycle, ou mieux, lancez-vous dans cette superbe technique qui vient du Japon, le furoshiki : c'est l'art de plier et nouer une jolie pièce de tissu qui protégera élégamment vos présents. Un tissu réutilisable pour un prochain cadeau !



Quant au sapin : vous l'aurez choisi en pot avec ses racines pour le replanter ou alors vous le découperez en menus morceaux pour en faire un broyat utile à vos plantations. Les déchèteries sont une autre option.

Du jogging au plogging
Vous connaissez le plogging ? Lors de votre balade ou de votre jogging, votre défi est de ramasser les déchets "oubliés" le long d'un sentier. Une pratique respectueuse venue de Suède. Histoire d'agir en faveur de la nature et du vivant !

Pour toute question, notre numéro Vert : 0800 49 50 61
Et notre site internet : www.sictomregionrambouillet.com

Journal édité par le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de la Région de Rambouillet

Directeur de publication : Benoît Petitprez
Comité de rédaction : les membres de la commission communication
Conception et rédaction : Patrick Blanc
Dessins / graphisme / mise en pages : Collectif Au fond à gauche
Photos : SICTOM, Patrick Blanc, ESD
Impression : Topp imprimerie - www.toppimprimerie.com
Impression sur papier 100 % recyclé

ABC DU BAC

il y a matière à être utile et content !

Savez-vous que vous avez donné vie à un pull polaire avec les 27 bouteilles plastiques que vous avez recyclées ? Que votre famille est à l'origine d'un cadre de vélo grâce aux 670 canettes en aluminium déposées dans le bac jaune ? Qu'elle a évité d'abattre deux ou trois arbres en recyclant papiers, magazines et cartons à la maison (et combien en plus au bureau !) mais aussi qu'elle a permis d'économiser eau, énergie et d'éviter de rejeter du CO₂ (300 kg par tonne de papiers recyclés) ? Que 5 briques alimentaires ont permis de réaliser un rouleau de papier toilette ? Vous êtes formidable !

8 105 tonnes de déchets recyclables ont été collectés en 2020 sur le territoire du SICTOM, se répartissant ainsi par habitant.



JOURNAUX/
MAGAZINES
22,49 kg/hab



ACIER/ALU
2,29 kg/hab



VERRE
36,51 kg/hab



CARTONS
13,23 kg/hab



BOUTEILLES/
FLACONS
6,07 kg/hab



BRIQUES
1 kg/hab

84,64 %

c'est le taux de valorisation du tri pour l'année 2020, c'est-à-dire la proportion de matière recyclable collectée dans les bacs de tri (bac jaune ou bleu).